

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 36

Artikel: Le portrait
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Vagné po verf c' fromeint...?

— Po lo veri?

— Oï. Qu'in ditè-vo?

— Ma fâ, ma fâ, à ta pliaice ne saré pas traot tiet fêre...? Ste lo virè, que lo sélaô ne clairai pas, ne balhiè rin por vous. Ora, se pliaô, t'i din lo casse dè falhaf onco lo réver, et adan sè trovèret tot inbouélâ... Lo laissi dinsi l'est quazu mau fê, s'incrotté adi mé...? Ma fâ, fâ quemin te vudri. Mè, mè faut allâ portâ cliaô truffès à la fenna qu'a fan d'in couaîrè po lo goûtâ.

On iadzo que Justin l'est zu via mè su met à guegnî mon blyâ tot en sondzin à cein que vagnâ dè mè dere. Ruminâvo adi, quand la Françoletta, que lyenâvè perque, s'est trovâye derriè mè sin que m'in apêchaivo.

— Vo m'âf fê pouaire, Françoletta.

— Estiuzaâd! Passâvo on bet su vo po allâ plie lhein.

— Vo v'îtes bin incoradja! Vaî onna pucheinta bracha dè lyenès!

— Mè dépatso dèvant que pliaôvè.

— Ne vad pas pliovaî, lo temps sè rèfâ tot bâ.

— Volhaf prâo vaire...?

— Quin signo aî-vo?

— Oh! laf ia ti lè signo dè pou temps. Lè dzenelyès sè piaôlyan, l'allaye vint mouva, ié trovâ mè mâlyes roulées su lo laviaô, la lena l'avéi on cerno hiairâ né quand iallâvo aô lhî; et la mouëta dè Tsantaôre, l'ai-vo pas oya sta matenâ avoué sè grochès chôqués? Pu, — mè z'infants l'an bâ sè fottre dè mè quand lo vouatto, — lo remanet, po sti maf, ne montre pas onna brequa dè bâ. Marqué ouora, pliodze, moulyon, tenéro, tempétueux... Tiet, lo temps l'est quemin lè dzeins, l'est tot dètraquâ. Sè rêmertret paôtitrè lè caniculès passâyes...?

— Pè moyan?... Faut atteindre, dan.

— Laî la rin d'autro à fère.

— Parti-vo?

— Vaî. Yé fan d'allâ quantiaf Grantès Pouzès à Emile daô Tsati. L'an de que l'avan ratellâ et que restâvè tant dè bâ z'épis!

Lé laicha allâ et, la tita plifinna dè signo dè pliodze et dè pou temps, mè su met tot bounamin à veri on andin. Tot'in verin ié oyu onna débordenâye quemin se tenâvè su la montagne. Iè lèva la tita et m'a simblyâ que lo temps vagnâ bas et s'impliessâ aô fond. Cein m'a copâ la brassa. Yé plillant din terra m'n'âta dè rati et m'est rèvregnâ à l'idée cein que Justin aô Sapeu m'avai de : « Ste lo virè, que ne fassè pas bâ, l'est tot po rein, l'est dè l'ovradzo de sindzo. » Règuegnlo le temps et ié cru ayan cheintu onna gotta. Adon mè su de : « Tiet faut-te fère? Lo veri? Pas lo veri?... Faut-te pas lo veri aô bin faut-te lo veri?... Aprî lo cerno dè la lena, aprî que lè dzenelyès sè san piaôlyè et que la mouëta dè Tsantaôre l'a prâo chargolâ, vaô pas manquâ dè veni ôtiè. Ma fâ, mî sè teni cutsi tiet dè lo veri po lo mettrâ à la pliodze. Foto lo camp! » Rimpougnou m'n'âta dè rati et via parti.

Ora, tiè-te arrouvâ? L'a fê bâ quantia la né, que se iavé veri mon blyâ saraf ramassâ et à la chotta à l'haôra que l'est; ka, la pliodze qu'en mè prêdezaf, n'est vegnafte tiet voue, apri dédzonnâ.

Vaide-vo, quand vaî idée dè férè ôtiè, ne fédè pas quemin mè avoué mon fromeint daô Pontet, mâ allâ-laf rondo, san tant èmalyi, et sin vo z'amuzâ à atiutâ Pierro, Dzâtîe et Djan. Tant pis se vo vo trompâdè et maôde lè dâi in aprî.

OCTAIVE CHAMBAZ.

Le civet. — Deux messieurs entrent dans une auberge, au temps de la chasse.

— Dites-moi, patron, fait l'un à l'aubergiste, servez-nous du civet pour deux; mais pas comme l'autre jour, vous savez bien.

— Je vous entendis, reprend l'aubergiste, ne réveillez pas le chat qui dort; cette fois, vous serez content.

AU TEMPS DES BATZ¹

Le prix de la vie il y a 68 ans.

IV

DANS l'industrie manufacturière proprement dite, le taux moyen des salaires ne s'écarte pas sensiblement de celui des salaires des artisans, comme le montre le relevé suivant pris dans quelques-unes de nos fabriques.

Moulins à farine, huileries, scieries, etc., répandus dans nos divers districts. Ouvriers nourris, logés, 144 à 200 fr. par an.

Dans un des établissements les plus importants du chef-lieu, le taux moyen des salaires des garçons meuniers dans la force de l'âge est de 30 à 34 1/2 batz² par semaine; plus la nourriture, le logement et le blanchissage.

Brasseries, distilleries. Mêmes salaires.

Fabriques de chocolat (assez nombreuses). Ouvriers, sans la nourriture, environ 16 bz. par jour.

Quelques-uns sont payés à l'année à raison de 144 à 200 fr., avec la nourriture et le logement.

Les enfants reçoivent de 3 à 5 bz. par jour.

Fabriques de chandelles (assez nombreuses). Ouvriers, sans la nourriture, 14 à 15 bz. par jour.

Les enfants reçoivent de 3 à 5 bz. par jour.

Fécularies. Ouvriers, de 9 à 15 et jusqu'à 20 batz par jour, sans la nourriture.

Tuileries. Ouvriers, logés et nourris, 144 à 200 fr. par an.

Les enfants, logés et nourris, reçoivent environ 24 fr. pour les mois pendant lesquels a lieu la fabrication.

Tanneries. Ouvriers travaillant à la journée, 15 à 18 bz. par jour, sans nourriture.

Le salaire de certains ouvriers payés à la pièce pour des ouvrages plus difficiles va depuis 16 jusqu'à 30 bz. par jour.

Filatures de coton. Ouvriers : Hommes à la journée, en moyenne 11 bz. Femmes, 6 à 7 bz.

Enfants au-dessous de 16 ans, 2 1/2 bz.

Filatures de laine. Mêmes salaires.

La durée du travail n'excède jamais pour les enfants douze heures. Pour les hommes et les femmes elle est quelquefois de quatorze heures. Dans les deux cas, il y a 1 1/2 heure consacrée au repos. Les enfants ont en outre une heure, et parfois davantage, pour suivre des leçons qui leur sont données par un maître choisi par les chefs. Ceux-ci remarquent que le travail de la filature, tel qu'il est réglé, ne nuit pas aux enfants et leur est favorable sous le rapport des habitudes d'ordre, de propreté et de bonne conduite auxquelles ils sont astreints.

Fabriques de tissage de coton, ou coton et fil, ou fil et laine. Ouvriers, 2 1/2 bz. par aune pour des cotonnades de 1/2 ou 3/4 de large, sans nourriture; 3 à 3 1/2 bz. par aune pour les malaines.

L'ouvrier peut tisser de 4 à 6 aunes par jour, suivant son habileté et son assiduité. La moyenne des ouvriers tisse environ 4 aunes, en travaillant de 10 à 12 heures par jour. Cette classe d'ouvriers est fort portée à chômer le lundi.

Les fabriques d'Argovie et autres font une concurrence redoutable aux nôtres, qui sont peu nombreuses et sur une petite échelle. Dans ce moment, le prix du tissage dans les Cantons allemands est d'un quart ou d'un tiers et parfois de moitié meilleur marché que chez nous.

Fabrique de papiers peints. Ouvriers, de 10 à 14 bz. par jour. Enfants, de 3 à 5 bz. par jour.

A la papeterie de la Sarraz, deux ouvriers gagnent de 18 à 25 bz. par jour.

Les autres de 12 à 16 bz., suivant la durée du travail, qui peut aller parfois jusqu'à 16 heures.

¹ Note sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

² Le batz valait 15 centimes.

— Quelques ouvriers et quelques enfants veillent une nuit alternativement.

D'autres ne gagnent que 9 à 10 bz.

Les femmes travaillant à la tâche, 6 à 9 bz.

Les enfants, 3 à 7 bz.

Ces ouvriers, pas mieux payés en général que les ouvriers de terre, mais dont le travail plus assuré obtient un salaire total un peu plus élevé peut-être, sont mariés pour la plupart et vivent chez eux dans le bourg comme nos campagnards. Presque tous possèdent un peu de terre, tout au moins un plantage ou un jardin. Ils mettent peu à la caisse d'épargne, mais dès qu'ils ont quelque argent en réserve, ils l'emploient à des achats de terrain, même à assez grandes distances. Ce fait se reproduit ailleurs dans notre Canton, dans d'autres parties de la Suisse, en Alsace, etc. Il montre que les moyens d'attacher les ouvriers au sol et d'améliorer leur position existent là où une aggrégation excessive, trop fréquemment le fruit d'une mauvaise législation, ne les entasse pas trop outre mesure.

Les ouvriers de cette fabrique sont des gens du pays, dont plusieurs ont été tirés de la classe la plus pauvre. Les travaux des femmes nuisent peu aux soins du ménage, et les enfants fréquentent l'école primaire en hiver aussi assidument que tous ceux du village. En été, le travail les appelle davantage dans l'atelier, comme les autres dans les champs.

La Sarraz possède quelques usines, moulins, tanneries, où les ouvriers en petit nombre obtiennent le salaire courant.

(A suivre.)

Le portrait. — Un jeune homme faisait la cour à une jeune fille, à l'insu de la famille de celle-ci, qui n'eût sans doute pas donné son approbation à ce « flirt ».

Voulant, à l'occasion de son anniversaire, offrir un cadeau à l'objet de sa flamme, il crut ne pouvoir lui causer plus de joie qu'en faisant faire son portrait.

Il alla donc chez un peintre.

— Monsieur, lui dit-il, veuillez faire mon portrait, mais, je vous en prie, faites-le de manière qu'on ne me puisse reconnaître.

FEUILLETON

Au service de Naples

PAR AUGUSTE MEYLAN

IV

L'AUTOMNE, à Naples, est la saison des pluies. Avec la pluie, les flèvres, et les étrangers paient presque tous leur tribut. Or, un beau jour, il me fut impossible de suivre mes camarades à l'exercice du matin, et je dus me porter malade. Le docteur Kaufmann, un ancien ouvrier cordonnier, qui guérissait quelquefois ses patients m'envoya à l'hôpital de la Trinità.

En y arrivant, je dis un adieu mental à tous les bons camarades du régiment. On me fit poser mes effets, puis, vêtu d'un pantalon blanc, d'une capote et d'une blouse et d'un grand manteau de dragon et d'une laine blanche, je pris place dans une petite chambre, en compagnie de trois autres flèvres, dont un mourut la nuit même. C'était un Calabrais, dévoré comme ils le sont tous. Dans son agonie, des noms de saints s'échappaient de sa bouche. Par moments il appelait sa mère, puis il expira. Le lendemain matin, quand les galériens vinrent balayer la chambre, l'un d'eux, jeune homme de dix-sept ans, s'approchant du lit, dit à son camarade : « Tiens encore un; voilà un lit qui n'a pas de chance; c'est le quatrième que j'emporte. » Puis, glissant la main entre le traversin et le matelas, il retira quelques pièces de cinq sous, seule fortune du mort : « Cela pour la madone », fit-il en riant.

Combien j'en ai vu mourir, de ces jeunes générations par le chagrin et la nostalgie! Ils se promenaient à pas lents sur les toits plats de l'hôpital